Le syndicat utile
AGIR & OBTENIR

CARTE SCOLAIRE 1er degré 2025

MESURES DEFINITIVES après CDEN du 24 février 2025

Synthèse des mesures définitives

- 3 fermetures de classe et -0,25 décharge de direction
- 1 ouverture de classe
- 6 reconductions de classes implantées à titre provisoire
- 1 fusion d'école
- 9 fermetures de postes de remplaçants
- 1 création de poste école inclusive
- 1 régularisation d'un poste d'enseignant référent
- 1 création de poste coordinateur T.E.R.
- fermeture du poste de référent direction (1/2 poste)

Nouveautés depuis le CSASD du 30/01/25 :

- 1 fusion d'écoles (à Ligny en Barrois)
- 2 ULIS inter-degré (à Damvillers et Vaubécourt)
- La Meuse est retenue pour l'expérimentation PAS (transformation des PIAL) : dotation spéciale de 8 postes

SE-UNSA
2 ter, rue Gilles de Trèves
55 000 BAR LE DUC
03.29.45.16.35
55@se-unsa.org
www.se-unsa-55.org

Syndicat des enseignants de l'Unsa

Soutenez le syndicat UTILE : adhérez au SE-UNSA !

Des effectifs en baisse
Dans les projections pour la rentrée 2025 la Meuse perdrait 476 élèves dans le premier degré (-4591 pour l'académie). Cela représente une variation de -3.5% dans notre département (-2.5% dans l'académie, -1.49% en France).
A cela vient se greffer un différentiel entre les effectifs qui étaient prévus l'année dernière en carte scolaire pour la rentrée 2024 et ce qui a été réellement constaté à la rentrée de septembre dernier : 155 élèves de moins...

L'instabilité politique favorable à la carte scolaire
La censure du gouvernement Barnier aura permis un recul sur le projet de supprimer 4.000 postes dans l'Education Nationale. De ce fait, notre département ne doit rendre "que 8 postes" à la rentrée prochaine. Il ne faut pas douter que la facture aurait été largement plus lourde si les 4.000 suppressions nationales avaient été maintenues.
Pour info : l'académie de Nancy Metz perd au total 64 postes dans le 1er degré (rappel : c'était 120 l'année dernière).

Les critères d'élaboration de la carte scolaire 2025
Les lignes directrices qui ont été retenues par le DASEN pour élaborer la carte scolaire 2025 sont les suivantes :

- pas de fermeture si l'école a 3 classes ou moins
- pas de fermeture si déjà une fermeture l'année dernière
- respect des priorités nationales
- effectif maximum après fermeture : 21,3 élèves par classe (moyenne nationale).

La brigade de remplacement en évolution
Un projet de modification des profils de remplacement (congés, formation continue, ASH) est prévu pour la rentrée 2025. De plus, 9 postes de remplaçants vont être fermés.
=> plus d'infos ici : https://sections.se-unsa.org/55/spip.php?article1488

L'avis du SE-UNSA
Il n'est jamais agréable de devoir rendre des postes, même quand les effectifs sont en baisse sensible. Pour nous, les moyens dégagés devraient être utilisés pour renforcer les actions qualitatives au profit de nos élèves.
Le SE-UNSA suivait en particulier 3 écoles qui nécessitaient soit une ouverture, soit un moyen provisoire. Nous actons positivement les décisions prises qui satisfont les demandes de ces 3 écoles.
L'instabilité politique nous est favorable cette année. En sera-t-il de même l'année prochaine ou y aura-t-il un effet rattrapage a posteriori ? Sans boule de cristal impossible de le savoir...
Le SE-UNSA va suivre avec une attention très particulière l'évolution de la brigade de remplacement et ses conséquences pour les personnels concernés. Pour être informé des suites de ce dossier inscrivez-vous à notre liste de diffusion spéciale grâce au formulaire dans l'article qui traite de cette évolution à venir (voir lien plus haut).

Mesures Classes : 3,25 fermetures / 1 ouverture / 6 reconductions provisoires / 1 fusion

Circonscription de BAR-LE-DUC

=	ANCERVILLE primaire LES CHEVREUILS : reconduction à titre provisoire du poste provisoire implanté l'année dernière
-1	BAR-LE-DUC primaire JEAN ERRARD : fermeture d'une classe (poste de maître formateur)
+1	BAR-LE-DUC maternelle JEAN COCTEAU : ouverture d'un poste (dédoublement)
-1.25	ROBERT-ESPAGNE élémentaire PIERRE ROBIN : fermeture d'une classe et perte de la décharge de direction (0.25)
=	LIGNY-EN-BARROIS : fermeture de la maternelle Mélusine (3 classes) et absorption par l'école élémentaire Poincaré

Circonscription de COMMERCY

=	PAGNY-SUR-MEUSE élémentaire CENTRE : reconduction à titre provisoire du poste provisoire implanté l'année dernière
=	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL primaire SIMONE VEIL : reconduction à titre provisoire du poste provisoire implanté l'année dernière

Circonscription de VERDUN

-1	BELLEVILLE SUR MEUSE maternelle CHARLES PERRAULT : fermeture d'une classe
=	SOUILLY primaire LIGIER RICHIER : reconduction à titre provisoire du poste provisoire implanté l'année dernière

Circonscription de STENAY

=	DAMVILLERS primaire : reconduction à titre provisoire du poste provisoire implanté l'année dernière
=	MOUZAY primaire : reconduction à titre provisoire du poste provisoire implanté l'année dernière

Moyens de remplacement : 112 transformations / 9 fermetures

Transformation des 112 postes de remplaçants à profils congés, formation continue et ASH en 112 postes de remplaçants à profil unique. La transformation se fait par fermeture des 112 postes avec les anciens profils et ouverture de 112 postes avec le nouveau profil unique.

Par ailleurs 9 postes de remplaçants seront supprimés.

Ecole inclusive : 1 ouverture + obtention de 8 postes sur une dotation nationale

La Meuse est retenue pour l'expérimentation PAS (évolution des PIAL). Ouverture d'un poste PAS sur la dotation départementale en complément des 8 postes obtenus sur la dotation nationale spécifique. Il y aura donc au total 9 postes Éducation Nationale pour les PAS. L'ARS implantera également 9 emplois pour les PAS, ce qui fera 18 postes au total. NB : un PAS suivra environ 150 élèves et aura de 40 à 45 AESH.

Divers : 0.5 fermeture / 2 ouvertures / 0.5 réserve

Fermeture du ½ poste de directeur référent.
Ouverture d'un poste d'enseignant référent (régularisation).
Ouverture d'un poste de coordinateur T.E.R. (Territoires Éducatifs Ruraux).
Mise en réserve d'un demi-poste pour les ajustements de fin d'année ou de rentrée imprévisibles.

Suppression du fléchage langue vivante

ALLEMAND : ANCERVILLE primaire LES CHEVREUILS / APREMONT LA FORET élémentaire / BAR-LE-DUC primaire GASTON THIEBAUT / BUZY-DARMONT primaire JEAN FERRAT / CHARNY-SUR-MEUSE élémentaire LA CLE DES CHAMPS / COMMERCY élémentaire DES CAPUCINS / COMMERCY primaire CHÂTEAU-MOULINS / CONSENVOYE primaire / DOMMARY-BARONCOURT primaire / ECOUVIEZ primaire DES TROIS VALLEES / EIX primaire JEAN DE LA FONTAINE / EUVILLE primaire / GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU primaire LA PETITE MEUSIENNE / HAIRONVILLE primaire DE LA VALLEE DE LA SAULX / LOISEY primaire / NAIVES-ROSIERES élémentaire LE PETIT PRINCE / NETTANCOURT primaire DE LA CHEE / NEUVILLE-SUR-ORNAIN élémentaire / PAGNY-SUR-MEUSE élémentaire CENTRE / RIGNY-LA-SALLE primaire DES RIVES DE LA BEAUMELLE / SAINT-AUBIN-SUR-AIRE primaire ABCD'AIRE / SAINT-MIHIEL primaire LA HALLE / SAINT-MIHIEL primaire LES AVRILS / SAMPIGNY primaire DU PONT DES ARTS / TRONVILLE primaire BOUVRET / VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL primaire SIMONE VEIL
ESPAGNOL : VERDUN élémentaire JULES FERRY / VERDUN élémentaire LOUISE MICHEL